# LE MUNICIPAL

Bulletin de la municipalité de Sainte-Thècle Édition du 27 octobre 2026



Photo: David Rouault

## MOT DU MAIRE

L’automne est bien installé chez nous. Les journées raccourcissent, les arbres nous offrent leurs dernières couleurs et on sent tranquillement l’hiver qui approche. J’aime particulièrement cette période de l’année. On profite des dernières belles journées, on termine les travaux à l’extérieur et on se prépare doucement à la saison froide.

Mais si la nature commence à prendre une pause, ce n’est certainement pas le cas de Sainte-Thècle! Les prochaines semaines nous réservent plusieurs belles occasions de sortir, de découvrir et surtout, de se retrouver. Voici donc quelques événements à ne pas manquer.

🎃 Halloween à Sainte-Thècle!

La fin de semaine de l’Halloween s’annonce bien remplie chez nous! Plusieurs activités sont organisées pour les petits comme pour les grands. Sortez vos costumes et profitez-en!

30 octobre, dès 18 h: Parcours hanté au Café Aux 5 Sœurs.

30 et 31 octobre et 1er novembre, de 18 h 30 à 21 h: Mini-golf hanté au Tournesol.

31 octobre, de 17 h à 20 h: Distribution de bonbons à la Maison des jeunes et à la caserne + Bonbons et chocolat chaud à l'église.

Les autres rendez-vous à ne pas manquer

Du 30 octobre au 2 novembre, Belle à Croquer célèbre son 8e anniversaire d'agrandissement! L'occasion de rendre visite à Valérie, Sébastien et leur équipe, de découvrir leurs produits et de souligner cette belle aventure entrepreneuriale. Derrière nos commerces locaux, il y a des gens passionnés qui ont choisi d'investir chez nous. Et ça mérite d'être encouragé!

Le jeudi 5 novembre à 19 h, la pièce de théâtre « En quête de votre argent » sera présentée à la salle Aubin. Une activité gratuite organisée en collaboration avec l'AQDR Mékinac et l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan. Les réservations sont obligatoires au 418 289-2880 ou au 418 289-1390.

Le samedi 7 novembre, les Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle nous invitent à un souper à la salle Aubin, suivi d'une soirée dansante animée par Nancy Drolet. Les portes ouvriront dès 17 h et les billets sont en vente au coût de 35 $ par personne.

Les 14 et 15 novembre, la Foire Mékinoise sera de retour à Sainte-Thècle pour sa 10e édition! Plus de 50 exposants seront réunis à la salle Aubin, de 10 h à 16 h, et l'entrée est gratuite. Une belle vitrine pour le talent et le savoir-faire de notre région. Avec les Fêtes qui approchent, pourquoi ne pas en profiter pour faire quelques achats locaux? Personnellement, je trouve toujours plus agréable d'offrir quelque chose qui vient de chez nous, surtout quand on connaît les gens derrière les produits!

Je veux aussi souligner deux événements qui se dérouleront chez nos voisins de Saint-Tite.

Le 5 novembre, dès 17 h, les artistes de Mékinac nous invitent au vernissage de l'exposition collective Sentiers, à la bibliothèque Marielle-Brouillette. L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 janvier.

Le 7 novembre à 17 h 30, une soirée interculturelle nous fera découvrir le Maghreb, à la salle des Aînés de Saint-Tite. Musique, danse, dégustations, henné et rencontres seront au programme. L'activité est gratuite et ouverte à tous.

En terminant, j’aimerais vous inviter à participer à ces activités et à encourager les gens qui investissent temps et énergie pour faire vibrer notre milieu. Derrière chaque événement, il y a des bénévoles, des entrepreneurs et des passionnés qui donnent d’eux-mêmes parce qu’ils aiment leur communauté.

C’est justement ce que j’aime de Sainte-Thècle. On a beau être une petite municipalité, on ne manque ni d’idées, ni d’énergie, ni de gens prêts à mettre la main à la pâte. C’est une de nos plus grandes richesses.

Je vous souhaite une très belle fin d’automne et au plaisir de vous croiser lors de l’une ou l’autre de ces activités!

Éric

## CONDENSÉ DES PROCÈS-VERBAUX NON-ADOPTÉS D'OCTOBRE 2026

MUNICIPALITÉ DE Sainte-Thècle

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 5 octobre 2026, à 20 heures, sous la présidence du maire, monsieur Éric Blouin et de Marco Bacon, Roxanne Bureau-Grenier, Daniel Bacon, Frédéric Lapointe et Danny Dionne, conseillers(ère).

**Rés. 2026-10-280 : Adoption du procès-verbal des séances de septembre**

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2026 et de la séance extraordinaire du 24 août 2026.

**Rés. 2026-10-281 : Dépôt de la correspondance de septembre 2026**

Le conseil autorise le dépôt de la correspondance du mois de septembre 2026.

**Rés. 2026-10-282 : Adoption du règlement 455-2026 concernant les modalités de paiement en plusieurs versements des droits de mutation immobilière**

Le conseil adopte le règlement 455-2026 concernant les modalités de paiement en plusieurs versements des droits de mutation immobilière.

**Rés. 2026-10-283 : Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d’incivilité au travail**

Le conseil abroge la Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail adoptée le 3 septembre 2024 (résolution no 2024-09-226) et adopte la nouvelle Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail datée du 5 octobre 2026.

**Rés. 2026-10-284 : Approbation des comptes de septembre 2026, des écritures du journal général, de l'état prévisionnel des résultats et de l'état comparatif des résultats**

Le conseil adopte les comptes du mois de septembre 2026 au montant de 646 586,52$ ainsi que les écritures du journal général, l'état prévisionnel des résultats et l'état comparatif des résultats.

**Rés. 2026-10-285 : Demande de contribution financière de Moisson Mauricie**

Le conseil accorde une aide financière de 144 $ à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec.

**Rés. 2026-10-286 : Demande de contribution financière de la Fondation de la SSS de l'Énergie**

Le conseil n'accorde pas d'aide financière à la Fondation de la SSS de l'Énergie.

**Rés. 2026-10-287 : Demande de contribution financière de la Société canadienne du cancer**

Le conseil n'accorde pas d'aide financière à la Société canadienne du cancer.

**Rés. 2026-10-288 : Demande de contribution financière du Tournoi M-11 – M-15 de Saint-Tite**

Le conseil accorde une aide financière de 125$ correspondant au forfait bronze pour le Tournoi M-11 – M-15 de Saint-Tite.

**Rés. 2026-10-289 : Groupco – Décompte progressif #1 pour les travaux de remplacement du ponceau #11 sur le chemin du Lac-du-Jésuite**

Le conseil accepte le paiement du décompte progressif #1 soumis par Groupco au montant de 316 253,18$ pour les de remplacement du ponceau #11 sur le chemin du Lac-du-Jésuite.

**Rés. 2026-10-290 : Offre de service pour l'achat d'une génératrice pour un édifice municipal servant de refuge communautaire (Hôtel de Ville) dans le cadre de la TECQ 2024-2028**

Le conseil accepte l'offre de service du Groupe Voltek pour l'achat d'une génératrice WP-P80GF tier 3 de marque Perkins au montant de 50 952$ plus taxes, laquelle sera subventionnée à 100% par le programme TECQ 2024-2028.

**Rés. 2026-10-291 : Offre de service pour des travaux d'asphaltage**

Le conseil accepte l'offre de service du Groupe 132 pour l'asphaltage à deux endroits sur le chemin Saint-Thomas et Petit chemin Saint-Georges au montant de 14 300$ plus taxes.

**Canadian National – Entente d'installation ou de modification du système d'avertissement Lac-St-Jean, PM 14,16, chemin Jean-Paul-Trudel**

Reporté.

**Rés. 2026-10-292 : Offre de service pour l'achat de génératrices pour les postes de pompage de l'eau usée dans le cadre de la TECQ 2024-2028**

Le conseil accepte l'offre de service du Groupe Voltek pour l'achat d'une génératrice WP-P60GF de marque Perkins au montant de 48 973$ plus taxes et pour l'achat d'une génératrice WP-P55GF de marque Perkins au montant de 43 542$ plus taxes pour les stations de pompage de l'eau usée, lesquelles seront subventionnées à 100% par le programme TECQ 2024-2028.

**OMH de la Vallée de l'Énergie – Travaux de rénovation majeurs**

Reporté.

**Rés. 2026-10-293 : Adoption du règlement 454-2026 modifiant le règlement de zonage #337-2016 afin de modifier les articles 9.1 et 9.2**

Le conseil adopte le règlement 454-2026 modifiant le règlement de zonage #337-2016 afin de modifier les articles 9.1 et 9.2.

**Demande de modification réglementaire pour le 810, rue Saint-Jacques**

Reporté.

**Rés. 2026-10-294 : Demande de dérogation mineure pour le 120, chemin des Érables**

Le conseil accepte la demande de dérogation mineure pour le 120, chemin des Érables consistant à implanter une remise et un abri à 4,6 mètres de la ligne avant et à 0,8 mètre de la ligne latérale.

**Rés. 2026-10-295 : Légion royale canadienne – Demande d'autorisation**

Le conseil accepte la demande d'autorisation de la Légion royale canadienne afin de permettre la tenue de la Campagne du coquelicot 2026 sur le territoire de la municipalité de Sainte-Thècle.

**Rés. 2026-10-296 : Demande d'aide financière – Rénovation et efficacité énergétique de l'Hôtel de ville (Espaces communautaires et réfection de la toiture) – Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF) – Volet des impacts locaux (VIL)**

Le conseil approuve la réalisation du projet de rénovation, de transition énergétique et de modification de la toiture de l'Hôtel de ville (portion communautaire); autorise le dépôt d'une demande d'aide financière officielle dans le cadre du *Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF) – Volet des impacts locaux (VIL)* pour le projet d'infrastructure mentionné ci-haut; s'engage à assumer sa part des coûts du projet au prorata des espaces non admissibles et à payer le dépassement des coûts, le cas échéant; autorise la directrice générale, madame Valérie Fiset et le maire, monsieur Éric Blouin, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle, la demande d'aide financière, l'entente de subvention à intervenir avec les autorités gouvernementales, ainsi que tous les documents, rapports d'étape et formulaires s'y rattachant.

MUNICIPALITÉ DE Sainte-Thècle

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 26 octobre 2026, à 18 heures, sous la présidence du maire, Éric Blouin et de Marco Bacon, Daniel Bacon, Frédéric Lapointe, Jacques Tessier et Danny Dionne, conseillers.

**Rés. 2026-10-299 : Demande d'aide financière dans le cadre du PAFILR pour le projet On bouge à Sainte-Thècle**

Le conseil

1. **Autorise le dépôt** du projet **« On bouge à Sainte-Thècle »** dans le cadre du **Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière de sport, de loisir actif, d'activité physique et de plein air (PAFILR) – Volet A – Projets**.
2. **Autorise la contribution financière municipale**, conditionnellement à l'acceptation de la demande d'aide financière et conformément au montage financier du projet.
3. **Autorise monsieur Guillermo Borja-Armas, coordonnateur en** loisirs et culture, à agir au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle relativement à cette demande, notamment à déposer le projet, à fournir les renseignements requis, à répondre aux demandes de précisions et à

effectuer tout suivi nécessaire auprès de l'organisme responsable du programme.

4. **Autorise monsieur Guillermo Borja-Armas, coordonnateur en loisirs et culture, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle, tout document relatif à cette demande**, incluant la demande d'aide financière, les formulaires, les déclarations, les ententes, les rapports, les redditions de comptes et tout autre document requis dans le cadre du projet.

**Rés. 2026-10-300: Modification de la résolution 2026-08-245 : Demande d'aide financière dans le cadre du programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH) – Volet 2 (Soutien à la croissance de l'offre de logements)**

Le conseil :

1. MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2026-08-245
Modifie la résolution 2026-08-245 afin de remplacer les engagements qui y sont prévus par les engagements suivants, lesquels s'ajoutent aux autres dispositions de ladite résolution qui ne sont pas incompatibles avec la présente résolution.

2. PRISE DE CONNAISSANCE DU GUIDE ET DES MODALITÉS DU PROGRAMME
Reconnaît avoir pris connaissance du guide du Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH), qu'il s'est renseigné, au besoin, auprès du ministère responsable du programme et qu'il comprend les modalités du programme qui s'appliquent à luiainsi qu'à son projet.

3. AUTORISATION DE DÉPOSER LA DEMANDE
Autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2 du programme FIERH pour la réalisation des travaux d'infrastructures d'eau visés par le projet.

4. ENGAGEMENT RELATIF AUX COÛTS NON ADMISSIBLES
S'engage à assumer tous les coûts non admissibles associés à son projet, incluant notamment tout dépassement de coûts qui pourrait survenir au cours de la réalisation du projet.

5. ENGAGEMENT RELATIF AUX COÛTS ADMISSIBLES ET AUX COÛTS D'EXPLOITATION
S'engage à payer sa part des coûts admissibles associés au projet ainsi que les coûts d'exploitation continus des infrastructures financées, le cas échéant.

7. AUTORISATION DE SIGNATURE
Autorise que le maire, M. Éric Blouin, ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Valérie Fiset, signent, pour et au nom de la Municipalité, tout

document, formulaire, demande, convention ou entente requis relativement à la modification de la demande d'aide financière et à l'exécution du projet.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 456-2026 : règlement adopté en vertu de l'article 145.30.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme concernant les conditions de délivrance de permis de construction résidentielle pour le secteur visé par le FIERH

Jacques Tessier

- donne avis de motion à l'effet qu'il sera adopté le règlement 456-2026 : règlement adopté en vertu de l'article 145.30.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme concernant les conditions de délivrance de permis de construction résidentielle pour le secteur visé par le FIERH;
- dépose le projet de règlement 456-2026 : règlement adopté en vertu de l'article 145.30.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme concernant les conditions de délivrance de permis de construction résidentielle pour le secteur visé par le FIERH ;
- fixe au 2 novembre 2026 à 19h55 à la salle du conseil, local 213 de l'Hôtel de Ville, l'assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement 456-2026.

**La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le lundi 2 novembre 2026 à 20h au local 213.**

**PROJET D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES**

Si vous souhaitez suivre l'évolution du projet d'implantation d'éoliennes sur notre territoire, deux ressources officielles sont à votre disposition :

Le Registre des évaluations environnementales du ministère de l'Environnement : https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-12-264

La plateforme de consultation publique de la MRC de Mékinac : https://mekinacconsulte.com

**La Municipalité de Sainte-Thècle vous présente la plateforme citoyenne intelligente Voilà! Une initiative verte permettant de réduire la consommation de papier!**

Grâce à celle-ci, les inscriptions au compte de taxes en ligne sont disponibles. Cela vous permet de recevoir électroniquement votre compte de taxes, plutôt qu'en format papier traditionnel. Cela vous donne également accès à votre compte de taxes en tout temps ainsi qu'à celui des années précédentes et de recevoir un rappel par courriel afin de ne pas oublier les échéances!

Cet outil de communication permet aux citoyens de se créer un dossier personnalisé et ainsi avoir accès à une panoplie d'informations.
Pour avoir accès à votre compte de taxes en ligne, il suffit de suivre les étapes suivantes :
**1) Rendez-vous au** https://Sainte-Thecle.appvoila.com
**2) Créer votre compte utilisateur sur le portail *Voilà!***
**3) Via l'onglet Propriétés, ajoutez votre propriété à l'aide des informations qui se trouvent sur votre dernier compte de taxes «papier» :** *Numéro de compte et montant du premier versement.*

Sélectionnez l'option de recevoir le prochain compte de taxes électroniquement et vous ne recevrez plus de compte de taxes «papier», un courriel vous sera envoyé pour vous aviser de la disponibilité de votre compte de taxes sur le portail Voilà! Web.

Tous les citoyens peuvent désormais se créer leur profil sur le portail web *Voilà!* et sont invités à télécharger l'application mobile *Voilà! p*our bénéficier de tous les avantages de la plateforme.

**Comment se procurer l'application mobile Voilà!**
L'application mobile Voilà! est disponible gratuitement.
Pour un téléphone Android, utilisez le Google Play
Pour un produit Apple,  utilisez le Apple Store



## SECTION URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

**Inspecteur en bâtiment et en environnement**

Vous pouvez communiquer avec Monsieur Thierry Gervais, notre nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'émission de vos permis. Son horaire est du lundi au vendredi, de 8h30 à midi et de 13h à 16h30. Vous pouvez le rejoindre par téléphone au (418) 289-2070 poste #4 ou par courriel à l'adresse: inspecteur.ste@regionmekinac.com.



**Sans permis, c'est pas permis**!
**Nul ne peut, sans avoir obtenu préalablement un permis de construction**, construire, agrandir, réparer, rénover, transformer, déplacer, démolir, reconstruire un bâtiment ou une construction. **Tous les usages, constructions, activités, ouvrages, travaux, modifications suivants sont interdits sans l'obtention d'un certificat d'autorisation,**pour le changement d'usage d'un terrain ou d'une construction; l'utilisation mixte d'un terrain ou bâtiment; l'érection ou la modification d'une construction autre qu'un bâtiment; le transport d'un bâtiment; l'installation d'un bâtiment temporaire ou la pratique d'un usage temporaire; l'installation d'une roulotte; la pose ou la modification de toute enseigne; les travaux effectués dans la zone de protection du milieu riverain; les travaux effectués dans une zone de glissement de terrain, l'augmentation de la capacité d'élevage ou la modification du type d'élevage d'un établissement de production animale; l'implantation ou l'agrandissement d'un site de matériaux secs, d'une carrière ou sablière; la construction d'un nouveau chemin visant à desservir un bâtiment principal; l'abattage des arbres; l'abattage des arbres dans les zones tampons exigées au *Règlement de zonage*.



**Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles**

Un crédit d'impôt remboursable a été instauré afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent mettre aux normes leurs installations septiques. Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2022 et avant le 1er avril 2027.

https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/credit-impot.htm

https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/




**ÉCOCENTRE MUNICIPAL - HORAIRE D'ÉTÉ**
L'écocentre municipal est ouvert tous les samedis, de 9h à 12h et de 13h à 16h. Si vous désirez vous débarasser de matériaux de construction en grande quantité, vous devez apporter votre permis de rénovation afin que vos matériaux soient acceptés.

**VOUS DEVEZ AVOIR TRIÉ VOS DÉCHETS AVANT VOTRE ARRIVÉE SUR LE SITE AFIN QUE LES DÉCHETS SOIENT DÉPOSÉS AUX BONS ENDROITS.**

**LES ROULOTTES DÉFAITES EN MORCEAUX SONT INTERDITES.**

**NOTEZ QUE SEULS LES DÉCHETS RÉSIDENTIELS SONT ACCEPTÉS. LES DÉCHETS COMMERCIAUX (EX : PNEUS DE CAMIONS LOURDS) SONT REFUSÉS.**

**DE PLUS, IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER LES CONTENANTS D'HUILE ET DE PEINTURE AFIN DE S'ASSURER QU'ILS SOIENT PLACÉS AU BON ENDROIT.**

**PRENDRE NOTE QUE DEPUIS LE 1ER SEPTEMBRE 2026, LES BACS À DÉCHETS ET LES CONTENEURS DE RECYCLAGE SITUÉS À L'ANCIEN GARAGE MUNICIPAL (1951, CHEMIN SAINT-GEORGES) NE SERONT ACCESSIBLES EN TOUT TEMPS. ILS SONT UNIQUEMENT ACCESSIBLES AUX HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE.**







**Le feuillicyclage : une façon simple et écologique de valoriser les feuilles mortes!**

À l'automne, plutôt que de ramasser, de mettre vos feuilles au bac brun ou de les ensacher pour les apporter au point de dépôt, pourquoi ne pas les laisser profiter à votre terrain?

Le **feuillicyclage** consiste à déchiqueter les feuilles directement sur la pelouse à l'aide d'une tondeuse

afin qu'elles se décomposent naturellement.
Comment pratiquer le feuillicyclage? Rien de plus simple!

- **Passez la tondeuse sur les feuilles sèches** pour les réduire en petits morceaux qui se déposeront entre les brins de gazon.
- **Évitez les accumulations trop épaisses.** Si les feuilles sont abondantes, effectuez plusieurs passages ou ramassez une partie pour l'ajouter au compost ou l'utiliser comme paillis dans vos plates-bandes.
- **Privilégiez les feuilles sèches**, plus faciles à déchiqueter que les feuilles mouillées.

L'objectif est de laisser une fine couche de petits morceaux sur la pelouse, sans étouffer le gazon.

**Des avantages économiques et écologiques**

Le feuillicyclage présente plusieurs avantages :
💰 **Des économies** : moins de sacs, de ramassage et de transport des feuilles, ce qui peut réduire les coûts d'entretien et de gestion des résidus verts.
🌱 **Une pelouse en santé** : en se décomposant, les feuilles libèrent des éléments nutritifs qui enrichissent le sol et favorisent sa qualité.
♻️ **Moins de déchets** : en laissant les feuilles sur place, on réduit la quantité de matières organiques à transporter et à traiter, ainsi que les émissions liées à leur transport.
🌿 **Une meilleure protection des sols** : les feuilles contribuent à préserver l'humidité du sol et peuvent favoriser la biodiversité lorsqu'elles sont utilisées comme paillis.

**Un petit geste aux grands bénéfices!**
Cet automne, faisons des feuilles mortes une ressource plutôt qu'un déchet! Simple, économique et écologique, le feuillicyclage permet à chacun de contribuer à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement.

**Avant de ramasser vos feuilles, pensez-y : votre pelouse pourrait bien en profiter!** 🍂

# BAC À NOUVELLES

## La collecte du bac brun passera aux deux semaines dès la mi-novembre

Pour la saison hivernale, la collecte des **matières recyclables et compostables** se fera en même temps, soit **toutes les deux semaines**. Roulez, votre bac bleu et votre bac brun au chemin, selon votre calendrier de collectes.



**Calendrier de collectes au** *enercycle.ca/bacbrun*

## Les écocentres en mode hivernal

Jusqu'au 1er avril prochain, nos six écocentres régionaux vous acceuilleront, du **mardi au samedi, de 8 h 30 à 16 h.**

Durant cette période, seules l'huile, la peinture et les batteries de voiture sont acceptées dans la catégorie des résidus domestiques dangereux. Au besoin, notez qu'ils sont acceptés toute l'année, aux écocentres de Shawinigan et de Trois-Rivières (*secteurs est et ouest*).

### Les résidus domestiques dangereux (RDD), c'est quoi ?

Pour vous aider à les différencier, repérez ces pictogrammes sur vos contenants :



Ces produits sont inflammables, explosifs, toxiques ou corrosifs, par exemple les piles, batteries, aérosols, ampoules, bonbonnes de propanes, etc.

**Grâce à votre geste, ces produits seront traités de façon sécuritaire.**

**À VENIR EN DÉCEMBRE :**

- Un Temps des Fêtes sans «bébelles»
- Calendrier de collectes 2027

## Être écoresponsable... Y'a rien là !

Au «Vendredi fou» on a souvent envie de dépenser beaucoup plus qu'on en a besoin.

Certains voudront remplacer leur vieux téléviseur même s'il fonctionne toujours bien, alors que d'autres souhaiteront faire le tour des magasins sans savoir quoi acheter et cèderont à une offre dites «imbattable».

Ce mois-ci, on vous propose de vous questionner sur vos habitudes et d'en connaître davantage sur votre profil de consommateur.

Faite le test « **Quel type de consommateur êtes-vous ?»** via le *enercycle.ca/yarienla,* pour comprendre quelles sont vos motivations quand vient le temps de faire vos achats.

**Réalisons que le meilleur rabais, est celui qui ne coûte rien !**

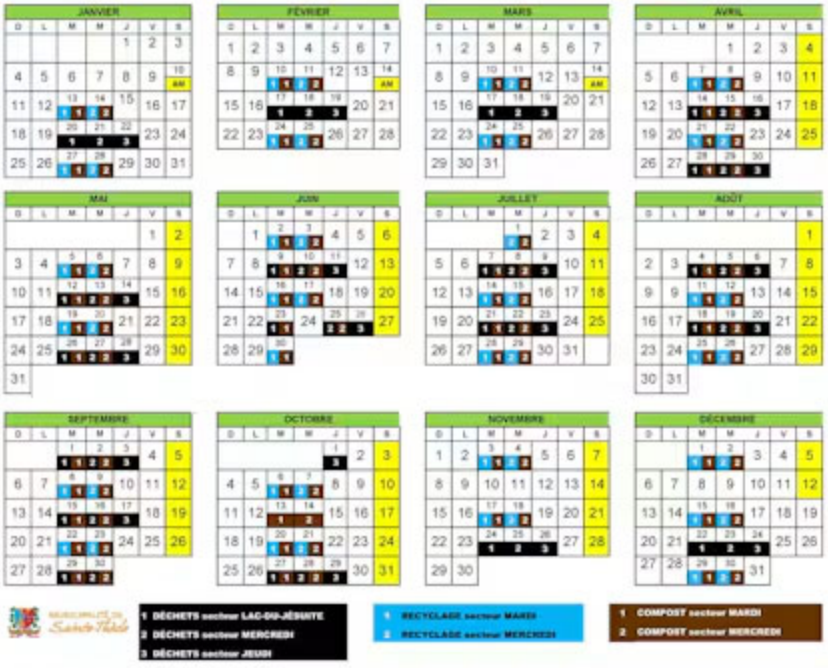


**PLUS D'INFORMATIONS :**

**/Enercycle1**

**enercycle.ca**

## CALENDRIER 2026 -COLLECTE DE DÉCHETS, RÉCUPÉRATION ET MATIÈRES ORGANIQUES




**1 DÉCHETS secteur LAC-DU-JÉSUITE**
**2 DÉCHETS secteur MERCREDI**
**3 DÉCHETS secteur JEUDI**

**1 RECYCLAGE secteur MARDI**
**2 RECYCLAGE secteur MERCREDI**

**1 COMPOST secteur MARDI**
**2 COMPOST secteur MERCREDI**

**ÉCOCENTRE - HEURES D'OUVERTURE: DE 9 H À 12 H ET DE 13 H À 16 H**

### QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER

- Utilisez uniquement une poubelle 240 litres ou 360 litres de couleur appropriée : grise ou noire pour les ordures, bleue ou verte pour la récupération.
- Aucune poubelle peinte autre que sa couleur d'origine n'est acceptée.
- Mettre le bac au bord de la route avant 6h ou la veille du jour prévu de la cueillette.
- Placez les roues de votre bac orientées vers votre maison.
- Si plus d'un bac en bordure de la route le jour de la collecte, veuillez laisser au moins 2 pieds (60 cm) entre chacun.
- Il est interdit d'utiliser votre bac de recyclage pour disposer des déchets.
- Toutes les matières résiduelles doivent être à l'intérieur de votre bac, complètement fermé, aucun sac ou rebut au sol ne sera ramassé.
- En période hivernale, le bac ne doit pas être enfoui dans la neige ou pris dans la glace.



**Jour 1- DÉCHETS secteur Lac-du-Jésuite - MARDI**

Toutes les propriétés situées sur le chemin du Lac-du-Jésuite et chemins connexes en direction Nord du lac.
En saison estivale: chemin Joseph-Saint-Amant direction Est jusqu'à l'intersection du Lac-Boulon.

**Jour 2 - DÉCHETS secteur MERCREDI**

Chemin Saint-Georges, route 153, chemin Jean-Paul-Trudel, route 352, route Charest, chemin Saint-Thomas, rues Bédard, de la Station, Notre-Dame, Veillette, Villeneuve, du Centenaire, Roche, du Ruisseau, des Hêtres, Charles-Aucly, Saint-Gabriel, Lavoie, Saint-Jacques, Lac-des-Cîmes, Petit chemin Saint-Georges, chemin Saint-Pierre Nord, avenues du Lac-Croche Sud, rang Saint-Georges, carré Cloutier et chemin du Domaine-Baril.

**Jour 3 - Déchets secteur JEUDI**

Rue de l'Arsa, place Commeau, carré Proteau, rues de la Montagne, du Vignoble, Saint-Amand, Vallée, Lacombaire, Masson, Saint-Jean, Tessier, Grenier, Dupont, chemin Saint-Michel Nord, avenues du Lac-Croche Nord, rue Magnan, route Mancotte, chemin Saint-Michel Sud, route Marchand, chemin Saint-Joseph, chemin Saint-Pierre Sud et rue Pierre-Agnotte.

**Jour 1 - RECYCLAGE secteur MARDI**
**Jour 1 - COMPOST secteur MARDI**

Chemin Saint-Pierre Nord, rang Saint-Georges, carré Cloutier, Petit chemin Saint-Georges, chemin Saint-Georges, chemin Saint-Thomas, route 352, route Charest, route 153, chemin Jean-Paul-Trudel, rue Notre-Dame (#630 à 710) et le secteur du Lac-du-Jésuite.

**Jour 2 - RECYCLAGE secteur MARDI**
**Jour 2 - COMPOST secteur MARDI**

Tous les autres rues et chemins.

**ÉCOCENTRE - MATÉRIAUX ACCEPTÉS**

- Appareils réfrigérants, électroménagers
- Pneus déjantés
- Métaux
- Vitre
- Gypse, laine minérale
- Bois, souches et branches
- Matériel électronique
- Briques et pierres
- Bardeau d'asphalte, papier noir
- Bonbonnes de propane, butane, aérosols
- Agrégats
- Tapis, prélart
- Peinture, vernis
- Huiles, graisses
- Laine minérale
- Bois traité
- Résidus domestiques dangereux
- Batteries de véhicules

**MATIÈRES RECYCLABLES**

- Contenants et produits d'entretien ménager
- Emballage, pot et contenant de produit alimen
- Boîte de carton, papier, journaux, circulaires
- Aluminis et papier d'aluminium
- Emballage de mets préparés ou à emporter
- Ampoules et lumières de Noël
- Jouets, vaisselle, stores
- Bâches d'ensilage
- Petits électroménagers et matériel électronique
- Vêtements et tissus

**MATIÈRES COMPOSTABLES**

- Restes de table: fruits, légumes, viandes, produits laitiers, œufs, pain, céréales, thé et café
- Cartons et papiers souillés, mouchoirs, essuie-tout,
- Résidus verts: plantes, feuilles, gazon, branches de moins de 8 cm de diamètre)
- Bois alimentaire (cure-oreilles, cure-dents, bâtonnets)
- Cendres refroidies (10 jours ou plus)
- Litières et excréments d'animaux, poils, plumes, cheveux

- Sacs et emballages compostables
- Couches et produits sanitaires
- Plantes exotiques envahissantes
- Médicaments
- Papiers cirés ou glacés
- Bûches et souches d'arbres
- Gravier, roches et pierres



Trier ses matières compostables et recyclables c'est participer à la réduction des déchets et à la diminution des quantités dirigées vers l'enfouissement.

Utiliser efficacement ses bacs, c'est réduire de nombreux coûts **$$$** et surtout c'est bon pour la planète!!!



**LICENCE POUR CHIEN**

Tous les propriétaires de chiens doivent se procurer une nouvelle licence au bureau municipal. Si vous ne pouvez passer pendant les heures d'ouverture, communiquez avec nous par téléphone au (418) 289-2070 ou par courriel à stethecle@regionmekinac.com pour vous la procurer. La somme à payer pour l'obtention d'une licence est de 35$ pour un chien non-stérilisé et de 25$ pour un chien stérilisé. La licence est gratuite si elle est demandée par une personne handicapée pour son chien-guide, sous certaines conditions. Le coût du permis émis à un propriétaire d'animalerie ou à un propriétaire de chenil est fixé à 150$ par année. La limite est de 2 chiens par propriété en périmètre urbain.

**NORMES GÉNÉRALES À RESPECTER**

- Obligation d'enregistrement des chiens et obligation de la municipalité de remettre une médaille;
- Obligation du chien de porter en tout temps la médaille délivrée par la municipalité;
- Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser tenu d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre et si le chien pèse plus de 20kg, porter en tout temps attaché à sa laisse, un licou ou harnais;
- Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une autre personne sans son consentement.

## SECTION DIVERS




## SECTION CULTURELLE



**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CLAUDE-NAUD**

Heures d'ouverture
Mercredi : 13 h à  20 h
Samedi : 9 h à 11 h

Bienvenue à tous!

**Nouveautés à la bibliothèque!**

| **Romans** | |
|---|---|
| **Titres** | **Auteurs** |
| **Le bien ne fait pas de bruit** | **Monique Proulx** |
| **Mon vrai nom est Elisabeth** | **Adèle Yon** |

| | |
|---|---|
| **Avant que tombe la nuit** | **Eva Björg Aegisdottir** |
| **L’île au château** | **Claire Bergeron** |
| **L’intruse** | **Freida McFadden** |
| **La piste des braves** | **Martin Massicotte** |

## SECTION ACTIVITÉS






# HALLOWEEN À SAINTE-THÈCLE

Programmation d'activités




## 30 OCTOBRE

- Parcours hanté au Café Aux Cinq Soeurs dès 18h
- Mini-golf hanté de la noirceur au Site Touristique Le Tournesol de 18h30 à 21h




## 31 OCTOBRE

- Distribution de bonbons à la maison des jeunes et à la caserne de 17h à 20h
- Bonbons et chocolats chauds à l'église de 17h à 20h
- Mini-golf hanté de la noirceur au Site Touristique Le Tournesol de 18h30 à 21h

## 1ER NOVEMBRE

- Mini-golf hanté de la noirceur au Site Touristique Le Tournesol de 18h30 à 21h







# PROGRAMMATION NOVEMBRE 2026

**VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!**

| | |
|---|---|
| **CAFÉ RENCONTRE POUR CÉLÉBRER LA SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES PROCHES AIDANTES**<br>Venez échanger à propos de votre rôle de personne aidante tout en discutant la Semaine nationale des personnes proches aidantes.<br>Pour l'occasion un brunch est offert au coût : 10$/personne.<br>Inscription obligatoire<br>L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS | **Lundi 2 novembre, 9h à midi**<br>301, rue Saint-Jacques, local 213, Sainte-Thècle<br><br>**Mardi 3 novembre, 9h à midi**<br>660 rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes |
| **GROUPE DE SOUTIEN (8 ateliers) « Vivre un deuil et grandir »**<br>Rejoignez notre groupe de soutien dédié au deuil, un lieu d'échange où vous pourrez traverser cette épreuve, vous sentir compris(e), et en ressortir grandi(e). *** Vous devez avoir assisté au groupe d'octobre** | **Mercredis 4-11-18 et 25 novembre 9h30-11h30**<br>301, rue Saint-Jacques, local 207, Sainte-Thècle |
| **REPAS ÉCHANGE SUIVI D'UNE PIÈCE LE THÉATRE :**<br>**« En quête de votre argent »** Qu'est-ce qui fait que les fraudeurs réussissent à piéger autant de personnes ?<br><br>Pour célébrer la Semaine nationale des personnes proches aidantes nous vous invitons à un repas échange avant d'assister à la pièce.<br>Le coût est de 5$, buffet froid et transport inclus.<br>Réservation obligatoire pour le repas avant le 30 octobre. | **Jeudi 05 novembre**<br>**Pièce de théâtre à 19h**<br>Salle Aubin, 301 rue Saint-Jacques Sainte-Thècle<br>**Repas à 17h**<br>Club de ski de fond Le Geai Bleu<br>2501, chemin Saint-Michel Nord<br>Sainte-Thècle |
| **CAFE RENCONTRE « La proche aidance »**<br>Venez discuter de la Semaine nationale des personnes proches aidantes. Qu'est-ce que la proche aidance, suis-je une personne aidante? Quels sont les services de l'Association des Personnes Aidantes de la Vallée de la Batiscan?<br>L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS | **Vendredi 06 novembre**<br>**13h30 à 16h**<br>**Centre d'hébergement de Sainte-Thècle**<br>Salon des familles<br>651, Saint-Jacques, Sainte-Thècle |
| **ATELIER D'INFORMATION**<br>**« Trouver sa "voix" dans le réseau de santé »**<br>Entre les rendez-vous express et la multiplicité des intervenants, il est parfois difficile de faire entendre sa voix auprès des professionnels de la santé. Ce café-rencontre vous propose des astuces simples pour mieux préparer vos rencontres médicales, poser vos limites et devenir un partenaire de soins confiant et respecté. Collation et breuvage offerts. | **Mardi 10 novembre, 13h à 16h**<br>660 rue Principale<br>Saint-Luc-de-Vincennes<br><br>**Jeudi 12 novembre, 13h à 16h**<br>301 rue Saint-Jacques local 217<br>Sainte-Thècle |
| **JOURNÉE DE RESSOURCEMENT, D'INFORMATION ET DE SOUTIEN**<br>**Réservée aux personnes aidantes d'un aîné de ≥ 65 ans résidant à domicile** Venez profiter d'une journée de ressourcement, cette journée comprend deux ateliers d'information et de soutien.<br>1. **« La réflexologie et massothérapie et leurs bienfaits » animé par Manon Giroux**<br>2. **« Journal créatif »** Créer un outil de développement personnel qui combine l'écriture, le dessin et le collage. **Animé par l'APAVB**<br>**Coût : 10$, incluant repas, transport.** Répit disponible pour votre aidé ce jour-là. Informez-vous! | **Vendredi 13 novembre**<br>**9h à 16h**<br><br>**Vieux Presbytère de Batiscan**<br>340 Rue Principale, Batiscan<br><br>**Places très limitées; inscription obligatoire. *Participation aux 2 ateliers obligatoire.** |
| **CAFE RENCONTRE « Et si on pensait à prochaine étape ? »**<br>Venez échanger en toute simplicité sur vos besoins et les différentes options qui s'offrent à vous ou à vos proches (maintien à domicile, résidence, déménagement). Une rencontre bienveillante et sans pression pour vous aider à y voir plus clair, à votre rythme.) Avec Élise-Audrey Lapointe, fondatrice & conseillère chez Business Humaines, ainsi que Sandra Rioux, Courtier immobilier résidentiel.<br>Collation et breuvage offerts.<br>L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS | **Mardi 17 novembre, 13h à 16h**<br>660 rue Principale<br>Saint-Luc-de-Vincennes<br><br>**Jeudi 19 novembre, 13h à 16h**<br>301 rue Saint-Jacques, local 217<br>Sainte-Thècle |
| **AIDER SANS S'EPUISER**<br>**« La fatigue décisionnelle : alléger la prise de décision au quotidien »**<br>Cette atelier vous aidera à comprendre le phénomène de la saturation mentale. Nous vous aiderons à trouver des outils et méthodes concrètes pour simplifier les choix, instaurer des micro-routines et déléguer des blocs de décisions à l'entourage.<br>Collation et breuvage offerts. | **Mardi 24 novembre, 13h30 à 15h30**<br>660 rue Principale<br>Saint-Luc-de-Vincennes<br>**Jeudi 26 novembre, 13h30 à 15h30**<br>301 rue Saint-Jacques local 217<br>Sainte-Thècle |

Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou
par courriel : inscription@aidantsvalleebatiscan.org
Sainte-Thècle: 301, rue Saint-Jacques (local 207)
Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)

Victoriaville

CALQ



# En quête de votre argent

# PIÈCE DE THÉÂTRE

## Jeudi 5 novembre 19 h

## Salle Aubin

301, rue St-Jacques à Sainte-Thècle

**RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES**

**418 289-2880 ou 418 289-1390**

AQDR Mékinac

**GRATUIT**

ASSOCIATION des PERSONNES AIDANTES de la VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Voici les activités du mois chez Femmes de Mékinac!

Inscription obligatoire.

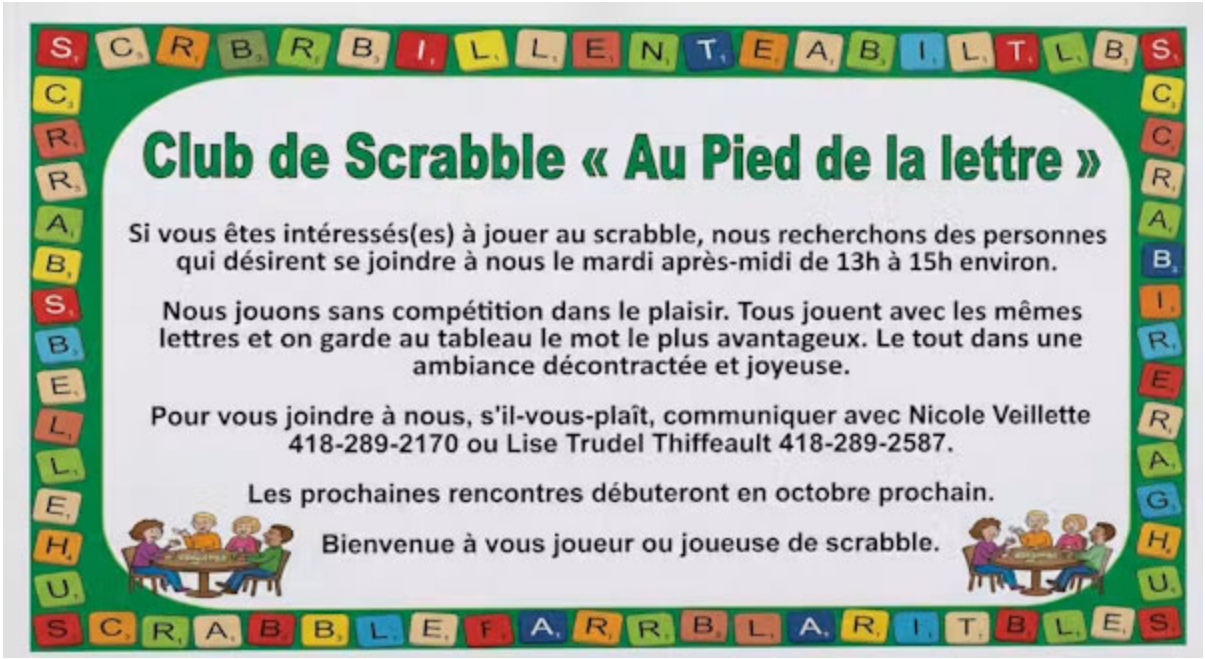
211, rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0

418-289-2588
info@femmekinac.qc.ca




## Cultures en partage

03 novembre 2026
8 h 30 à 15 h 30
140, rue St-Jean, Sainte-Thècle, QC G0X3G0
Femmes de Mékinac
Gratuit
Journée thématique
Voir le site Web des événements
Venez célébrer la richesse de la diversité et tisser de nouveaux liens entre femmes de notre belle communauté dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI), grâce à la précieuse contribution financière de la MRC Mékinac.



10E ÉDITION

# LA FOIRE 10 ANS MÉKINOISE

## 14 + 15 novembre 2026

10 H À 16 H

SALLE AUBIN 301, RUE ST-JACQUES À SAINTE-THÈCLE

PLUS DE 50 exposants

ENTRÉE GRATUITE

**RABAIS & SURPRISES**
+ CONCOURS FACEBOOK

**AMBIANCE EXTÉRIEURE**
AVEC TOURISME MÉKINAC

**GRAND TIRAGE**
CADEAUX À GAGNER
DIMANCHE - 15 H

SUIVRE LA FOIRE POUR NE RIEN MANQUER!

/LAFOIREMEKINOISE

# Les Tisserandes de liens de Mékinac

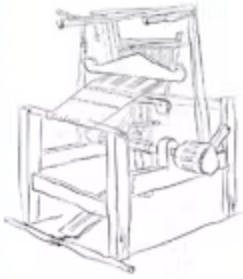
## Un groupe de passionnées de tissage



Les Tisserandes de liens de Mékinac sont un groupe de passionnées de tissage qui ont fondé, en septembre 2022, leur organisme à but non lucratif.

- Notre **objectif** : Promouvoir, favoriser et soutenir la pratique du tissage artisanal.
- Notre **matériel** : Onze métiers de formats variés dont un est équipé d'une «navette volante» ainsi que le matériel complémentaire.
- Notre **atelier** : Local au 1er étage, fenestré, stationnement, ascenseur.
- Qui est **admissible** : Toute personne de Mékinac et des environs.
- **Où** nous trouver ? Au **301 rue St-Jacques**, à **Ste-Thècle** (hôtel de ville), **local 208**

Vous hésitez parce que vous n'avez pas d'expérience?
Nous vous invitons à prendre rendez-vous pour réaliser votre première pièce sous la supervision d'une tisserande expérimentée et ce, **sans** obligation de votre part. Voir coordonnées ci-dessous.



## *Venez voir!*

***Visites libres tous les mardis de 10 h à 11 h,***
***Ou sur rendez-vous : 418 366-1040***



TISSERANDES DE LIENS de Mékinac

Informations
418 366-1040
lisetrudeloo@outlook.com

---

CLINIQUE PROFESSIONNELLE DE
massothérapie
DE LA MAURICIE

**ORTHOTHÉRAPIE, KINÉSITHÉRAPIE ET MASSOTHÉRAPIE**

131 RUE LAVOIE, SAINTE-THÈCLE (QUÉBEC) G0X 3G0
Joanne 418-289-4059 Daniel 418-507-6276

---

MASSAGES THÉRAPEUTIQUES

- détente
- de tête
- hawaïen
- aux bambous
- réflexologie
- femme enceinte, enfant, sportif
- aux pierres chaudes
- aux coquillages polynésiens
- vacuothérapie / ventouses
- drainage lymphatique
- mobilisations myofasciales spécifiques avec outils
- TAPING NEURO-PROPRIOCEPTIFS (T. N. P)

mélanie poirier
ORTHOTHÉRAPEUTE

**Thérapeute autorisée d'AMIS-N inc.**
*Reçu d'assurance disponible*

Lac-aux-Sables (Hervey-Jonction)
Pour prendre rendez-vous 418 289-3320 | Suivez-moi


Mario Gélinas
Inspection de cheminée
Pose de gaine
Réparation de cheminée
Ramonage
Nettoyage poêle granules
Les Entreprises Gélinas
RAMONAGE DE CHEMINÉES
RÉPARATION
R.B.Q. 8343-9976-16
Tél. : (819) 539-5881
Paget : (819) 372-3668


AQDR
Mékinac
Association Québécoise de Défense des droits des personnes Retraitées et préretraitées
301, rue Saint-Jacques
Local 218-A
Sainte-Thècle, Qc.
G0X 3G0
Tel : 418-289-2880
Fax : 418-289-2881
Courriel: aqdrmekinac@infoteck.qc.ca
Site : www.aqdrmekinac.org. Facebook


Dignard • Ste-Croix
DENTUROLOGISTES
Partagez votre sourire!
Chanel Dignard d.d.
Stéphanie Dignard d.d.
Jonathan Ste-Croix d.d.
250, rue Saint-Gabriel, Sainte-Thècle
Téléphone: 418-289-2464
info@dignardstecroix.com • www.dignardstecroix.com


Desjardins
Caisse de Mékinac-Des Chenaux
Centre de service
250, rue Masson
Ste-Thècle (Québec) G0X 3G0
(418) 289-2972
Télécopieur : (418) 289-2314
Télécopieur : (418) 322-5459


aux 5oeurs
CAFÉ ♥ BOUTIQUE


Christine Béland
Pharmacienne propriétaire
Affiliée à :
familiprix
Suivez-nous sur :
familiprix.com
131, Lacordaire
Sainte-Thècle (Québec)
G0X 3G0
T: 418 289-3069
F: 418 289-3632
1673gerant@familiprix.ca
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI : 9H À 19H
SAMEDI : 9H À 16H
DIMANCHE : FERMÉ


AQDR
Mékinac
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES
Joignez-vous à l'AQDR Mékinac
Une communauté accueillante où vos droits et votre bien-être passent en premier.
AQDR Mékinac
301, rue St-Jacques, 218-A, Sainte-Thècle
418 289-2880
aqdrmekinacadm@gmail.com / www.aqdrmekinac.org





















NOS COORDONNÉES

301, rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
**418 289-2070**
Téléc. : 418 289-3014

ste-thecle@regionmekinac.com


VISITEZ-NOUS EN LIGNE SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

PARTAGEZ AVEC UN AMI

DÉSABONNEZ-VOUS

© 2024 - MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE